



CET - 005M
C.P. - P.L. 41
Vente de l'essence et du
carburant diesel

Le 5 décembre 2007

AVIS ÉCRIT AU SUJET DU PROJET DE LOI 41

**LOI FAVORISANT LA TRANSPARENCE DANS LA
VENTE DE L'ESSENCE ET DU CARBURANT DIESEL**

**DÉPÔT
SEULEMENT**

À titre de raffineur, de détaillant, d'employeur et de contribuable au Québec, Petro-Canada désire porter les faits suivants à l'attention de la Commission chargée de l'étude de ce projet de loi. Étant donné que des membres clés du personnel de Petro-Canada sont actuellement affectés à l'exploitation de notre raffinerie en raison d'un conflit de travail, nous sommes dans l'impossibilité d'envoyer des représentants pour participer aux auditions publiques.

Petro-Canada au Québec

Procurer des emplois bien rétribués et des revenus importants au gouvernement – Nos activités procurent des emplois bien rétribués aux Québécois, des retombées économiques à tous les niveaux et des revenus fiscaux au gouvernement. L'an dernier au Québec, Petro-Canada a payé près de 40 millions de dollars en impôt provincial sur le revenu et impôt sur le capital, 130 millions de dollars en taxe de vente, 11 millions de dollars en impôt foncier dans la province, en plus de percevoir et de verser plus de 500 millions de dollars en taxes sur les carburants et les ventes au nom du gouvernement. En outre, les redevances au Fonds vert du Québec, une fois en place, feront en sorte que Petro-Canada versera plusieurs millions de dollars par année au trésor provincial.

Investir dans les emplois et la croissance – Le nombre de raffineries au Québec a diminué de plus de moitié, mais Petro-Canada continue d'investir considérablement à ses installations de Montréal, et d'autres investissements d'envergure sont à l'étude. La modernisation de nos actifs importants dans les secteurs des ventes au détail, des ventes en gros et de la pétrochimie a également nécessité des investissements.

Des Québécois au service des Québécois – Il y a 357 établissements de vente au détail affichant la bannière Petro-Canada au Québec. Petro-Canada établit les prix pour environ le tiers de ces établissements. Les autres sont détenus par des exploitants indépendants qui établissent le prix de vente au détail. Le Québec compte au total quelque 4 000 établissements de vente au détail d'essence, ce qui signifie que Petro-Canada établit le prix pour environ 3 % d'entre eux.

Petro-Canada et la transparence

Nous comprenons que le prix de l'essence soit source de contrariété pour les consommateurs – au Québec et ailleurs au pays. Le prix à la pompe est fonction en grande partie des facteurs internationaux et des niveaux de taxation – tous indépendants de la volonté de toute société pétrolière et gazière. Malgré tout, nous avons adopté plusieurs mesures – souvent des premières dans l'industrie – pour assurer une plus grande transparence et une meilleure compréhension.

- Première à apposer sur les distributeurs d'essence des décalcomanies expliquant aux consommateurs la composition des prix de l'essence
- Information plus détaillée sur l'établissement des prix de l'essence sur le site Web de Petro-Canada
- Première à présenter sur YouTube des vidéos sur l'établissement des prix de l'essence qui ont été visionnées par des milliers de personnes au Québec
- Première à lancer un blogue en français et en anglais sur l'établissement des prix de l'essence et le rendement du carburant (www.pleinsgaz.ca)



Taxes sur l'essence au Québec

Si l'on fait exception des provinces Maritimes qui ont harmonisé la TPS et la TVP, les taxes sur l'essence au Québec sont parmi les plus élevées au Canada. Les Québécois versent pour chaque litre d'essence la taxe provinciale de 15,2 %, la taxe de vente provinciale, la taxe d'accise fédérale et la TPS. À Montréal, la taxe supplémentaire sur le transport urbain de 1,5 cent le litre est perçue.

Projet de loi 41 – Commentaire

Avis écrit

Il est difficile de comprendre comment cette mesure permettrait d'aider les consommateurs. Étant donné que la Régie surveille déjà les conditions du marché qui influent sur les prix à la pompe, il est probable que les milliers de lettres qui lui seraient acheminées chaque jour lui fourniraient d'autres renseignements. Même avec les progrès technologiques, l'envoi d'avis de changement du prix à la pompe à la Régie par quelque quatre mille stations-service chaque jour représenterait un énorme fardeau administratif et des coûts supplémentaires pour quiconque – gouvernement, propriétaires de stations-service, sociétés pétrolières, etc. – participerait au processus. Avant de songer à mettre en œuvre une telle initiative, il serait opportun de faire une analyse coûts-avantages.

Afficher la ventilation du prix

Petro-Canada a été la première à indiquer sur tous ses distributeurs d'essence la ventilation du prix sous forme de diagramme circulaire, et elle continuera à le faire car, selon elle, c'est ce à quoi s'attendent nos clients.

Afficher le prix minimum

Grâce à la technologie moderne, le site Web de la Régie constituerait probablement le meilleur moyen pour afficher l'information à ce sujet. Cela permettrait à tous les Québécois d'accéder facilement à cette information et d'en assurer l'exactitude pour tous les détaillants. Petro-Canada serait heureuse de relayer cette information par l'intermédiaire de son site Web.

Conclusion

Petro-Canada est fière de faire partie du vaste réseau qui produit et vend chaque jour du carburant aux Québécois. Au fil des ans, nous avons démontré notre volonté d'aider les consommateurs à mieux comprendre ce qui justifie les variations des prix de l'essence et, par conséquent, nous sommes disposés à travailler avec le gouvernement afin de faire des progrès supplémentaires. Nous appuyons l'intention du gouvernement, mais nous n'appuyons pas l'approche adoptée dans le projet de loi 41. Si ce dernier était adopté, il se traduirait par une augmentation considérable des formalités administratives et des coûts et par très peu d'avantages nets pour les consommateurs.

Nous réitérons la suggestion que nous avons formulée dans notre lettre de juin 2007 au gouvernement : Donner à la Régie le mandat de créer un programme de communications utilisant une technologie de pointe qui aiderait les Québécois à comprendre les motifs influant sur le prix à la pompe. La Régie surveille et analyse déjà les données et tient à jour un important site Web; il ne reste donc qu'à découvrir de nouveaux moyens de présenter l'information. La Régie étant une entité indépendante des sociétés pétrolières et gazières, elle serait une source d'information beaucoup plus crédible dans l'esprit des consommateurs québécois. Ce serait une approche très efficace et économique pour assurer la transparence en matière d'établissement des prix.